



Monsieur Jean-Philippe Mommart
Conseiller communal
Rue Van Boeckel, 20
1140 Evere

date 15 avril 2021
référence
concerne Questions écrites concernant le bilan des conseils consultatifs
annexes 6+1

Monsieur le Conseiller communal,

Suite à vos questions, voici les éléments de réponse.

En réponse à vos questions :

Après 2 ans de législature, je souhaite connaître le bilan des conseils consultatifs sur la commune d'Evere. Ceux-ci ont été constitués lors du conseil communal du 25/04/2019. Pouvez-vous me dire s'ils ont bien tous été installés depuis lors ?

Pour chaque consultatif (celui des seniors, de la solidarité entre les peuples, de la mobilité, de la culture flamande, de la promotion économique, du développement durable, de la personne handicapée), je voudrais savoir le rythme des réunions annuelles qui doivent être organisées, le nombre de réunion qui ont été réellement organisées depuis le début de la législature, si c'était en présentiel ou en visioconférence, la composition précise des membres (échevins, conseillers communaux, associations et citoyens) et pour chaque réunion la présence des membres.

- Conseil consultatif des seniors

Le conseil consultatif des seniors est en cours de création.

Dès que la crise sanitaire le permettra, nous mettrons en place une première réunion. Vu l'accès difficile pour certains seniors à l'outil informatique (visioconférence), il est préférable d'attendre de pouvoir se revoir en présentiel pour la lancer.

En attendant, un article a été publié dans l'Info Evere en novembre 2020. Nous avons déjà reçu un certain nombre de réponses.

- Conseil consultatif de la solidarité entre les peuples (annexe 1 : composition)

Le conseil consultatif de la solidarité entre les peuples est opérationnel.

En principe, les réunions ont lieu 4x par an.

Suite à la nomination au Conseil communal du 25.04.2019, il s'est réuni 3 fois.

En 2020, 4 dates ont été proposées. La première réunion a bien eu lieu en janvier. Vu les circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire, les réunions suivantes ont été proposées en visioconférence. Malheureusement, cela n'a pas rencontré un grand succès. Les échanges ont donc eu lieu par e-mail essentiellement pour la concertation relative à l'attribution des subsides communaux. Cette année, la première réunion s'est tenue en visioconférence le 30.03, les prochaines dates sont le 08.06, le 14.09 et le 16.11.

- **Conseil consultatif de la personne handicapée** (annexe 2 : composition)

En novembre 2020, une invitation aux associations a été envoyée afin d'annoncer le conseil consultatif de la personne handicapée. Une première réunion a eu lieu en visioconférence le 9 décembre 2020. Une deuxième réunion devait avoir lieu mais a été annulée. Tous les membres ne savaient pas être présents. Il est prévu de manière générale d'avoir une réunion par trimestre.

- **Conseil consultatif de la mobilité**

Le conseil consultatif a été établi ; voir liste des membres en annexe (annexe 3)

Deux réunions se sont tenues en 2020, le 10 mars et le 28 juillet. Vous trouverez, en annexe (annexes 4) à la présente, le PV de la réunion du 10 mars, celui du 28 juillet n'a pas été finalisé par l'agent chargé de cette tâche qui a quitté la commune entretemps.

Au vu de l'absence d'un chef de service, la compétence est reprise provisoirement par un membre du service « Mobilité ». Ce dernier est chargé de l'organisation d'une réunion du CCM encore dans le courant du mois de mai. Une réunion s'est tenue il y a peu avec le service communication, en vue d'un appel à candidatures public pour compléter la composition du conseil consultatif de la Mobilité.

- **Conseil consultatif de la culture flamande** (annexe 5: composition)

Le conseil consultatif de la culture flamande a été créé suite à la décision du conseil communal du 28.11.2019.

Le « cultuurraad » se réunit une fois par an pour approuver le « voortgangsrapport » de l'année précédente ainsi que pour approuver le plan d'actions de l'année suivante. Grâce à cette approbation, ainsi que l'approbation du conseil de la bibliothèque néerlandophone et d'Everna, nous obtenons des subsides auprès de la VGC pour la mise en œuvre du plan d'actions.

- **Conseil consultatif de la promotion économique**

Le conseil consultatif de la Promotion économique n'existe pas.

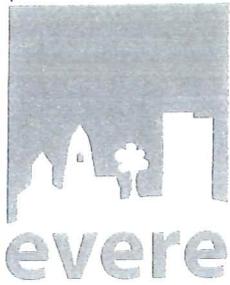
- **Conseil consultatif du développement durable**

Le conseil consultatif du développement durable n'a plus été réuni depuis 2014. Vu l'absence de demande actuellement, la priorité a été mise sur d'autres conseils consultatifs pour lesquels il y avait une demande citoyenne immédiate comme le conseil consultatif de la solidarité entre les peuples. Cependant, une réflexion a été menée afin de redynamiser le conseil consultatif du développement durable qui n'a plus été réuni depuis plusieurs années. Malheureusement, vu la crise liée au Covid-19, nous avons mis en attente la relance de ce conseil consultatif. Celui-ci sera relancé prochainement avec un appel aux citoyens.

Le développement durable reste un point d'attention. Dans l'attente d'un conseil consultatif, une Eco Team a été créée à l'administration communale.

Seriez-vous ouvert à une présentation des conseils consultatifs sur le site web de la commune ainsi qu'un bref rapport des réunions et suggestions faites par les citoyens ?

La commune est bien sûr ouverte à une présentation des conseils consultatifs sur le site web. Le conseil consultatif de la solidarité entre les peuples y est déjà mentionné ainsi que celui des seniors.



Y a-t-il déjà un rapport fait à propos du travail effectué par chacun des conseils consultatifs ainsi que des rapports de réunions ? Si oui, j'aimerais en prendre connaissance et vous demande donc de m'envoyer une copie digitale de ces rapports.

En ce qui concerne le conseil consultatif de la solidarité entre les peuples, les rapports des réunions sont disponibles auprès des conseillers communaux qui y participent. Bien entendu, nous pouvons vous les faire parvenir. Les sujets abordés concernent essentiellement le partenariat avec la commune d'Oued Essafa dans le cadre de la coopération internationale communale, le soutien aux asbl Burundi et Allende ainsi que le stand du marché de Noël.

Suite à la réunion en visioconférence du 9 décembre 2020 du conseil consultatif de la personne handicapée, un PV a été dressé. Veuillez le trouver en annexe 6.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

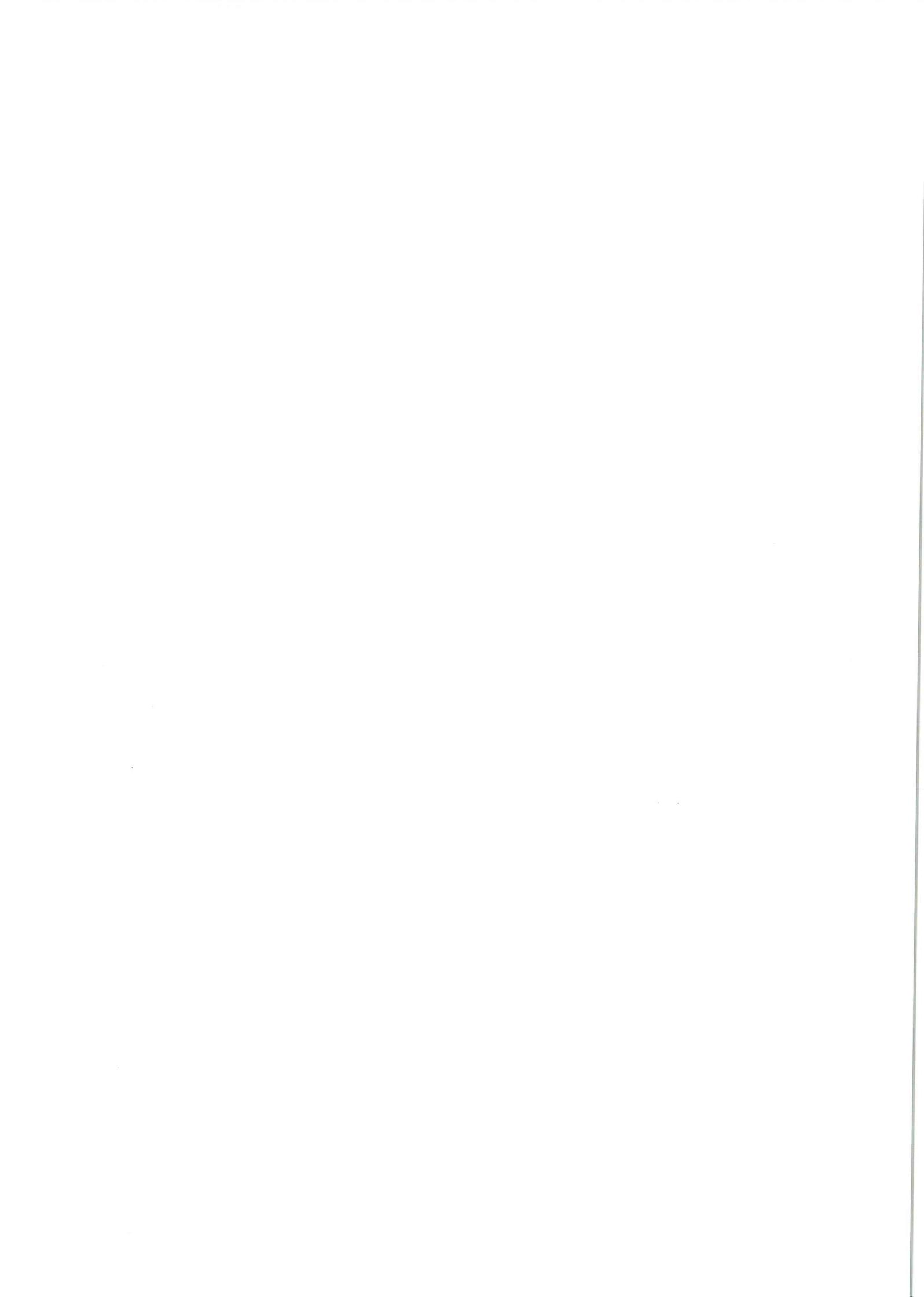
Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins
Par ordonnance :

Sophie Deuvaert
Secrétaire communal ff

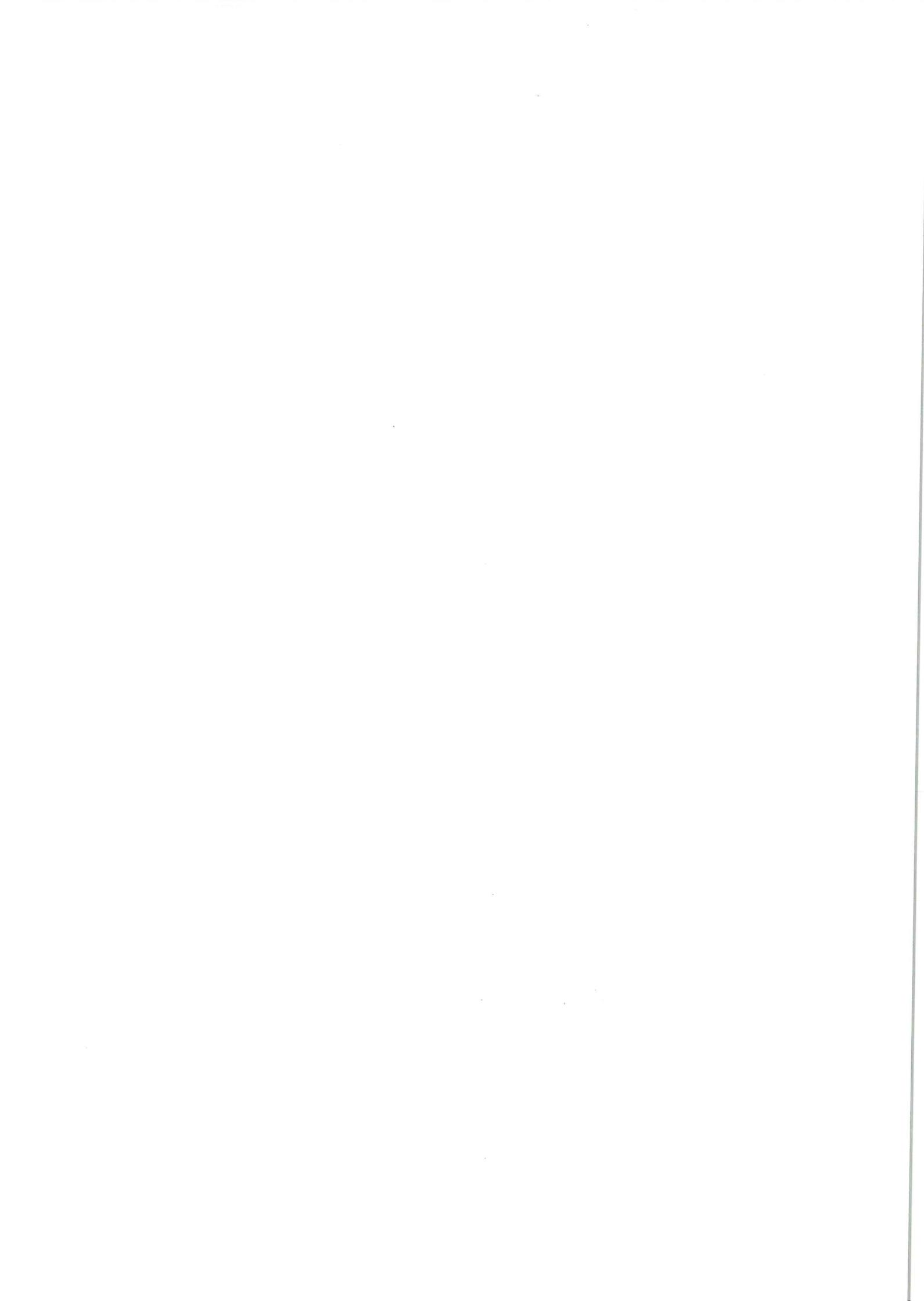
Le Bourgmestre f.f.,

Ridouane Chahid



01/11/2021

CCSP liste 2021				janv-21
Nom	Prénom	Fonction	Adresse email	
CITOYEN-NES				
Abarca	Jorge	Citoyen	abarcaj030416@gmail.com	
Duchaine	Josette	Citoyenne	duchaine.jojo@gmail.com	
Alami	Najoua	Citoyenne	najoua_66@hotmail.com	
ASSOCIATIF				
De Bast	Rosalinda	Amnesty International Evere	rosalinda_debast@yahoo.fr	
Aguilar	Lilian	FPS Evere	aguilar.lilian45@gmail.com	
MERCKX	Lionel	L'Entrela'	lionelmerckx@lentrela.be	
Isabelle Diana Nlenzo	Marie	Présidente ASBL Masuwa	marieisabelle2009@yahoo.fr	
Van Onacker	Jean	Président Burundi aisbl	jean.vanonacker@burundi-aisbl.org	
POLITIQUES				
Benallal	Latifa	Conseillère communale désignée	benallal.latifa@gmail.com	
Finné	Claire	Conseillère communale	claire.finne@gmail.com	
Lion	Martine	Conseillère communale	spaghett1650@hotmail.com	
Duquennois	Muriel	membre du Collège	mduquennois@evere.brussels	
Beoziere	Christian	Conseiller communal désigné	cbeoziere@gmail.com	
Tek	Belma	Conseillère communale	belmatek@yahoo.fr	
Mbombo	Sylvie	Conseillère communale désignée	mbombosylvie@yahoo.fr	
Levieux	Véronique	Echevine de la SP	vlevieux@evere.brussels	
Cordonnier	David	Conseiller communal désigné	dcordonnier@evere.brussels	
Haelvoet	Ingrid	Conseillère communale désignée	ingrid.haelvoet@skynet.be	
Service DDO				
Guillitte	Françoise	Responsable DDO/SOL	fguillitte@evere.brussels	



Annexe 2

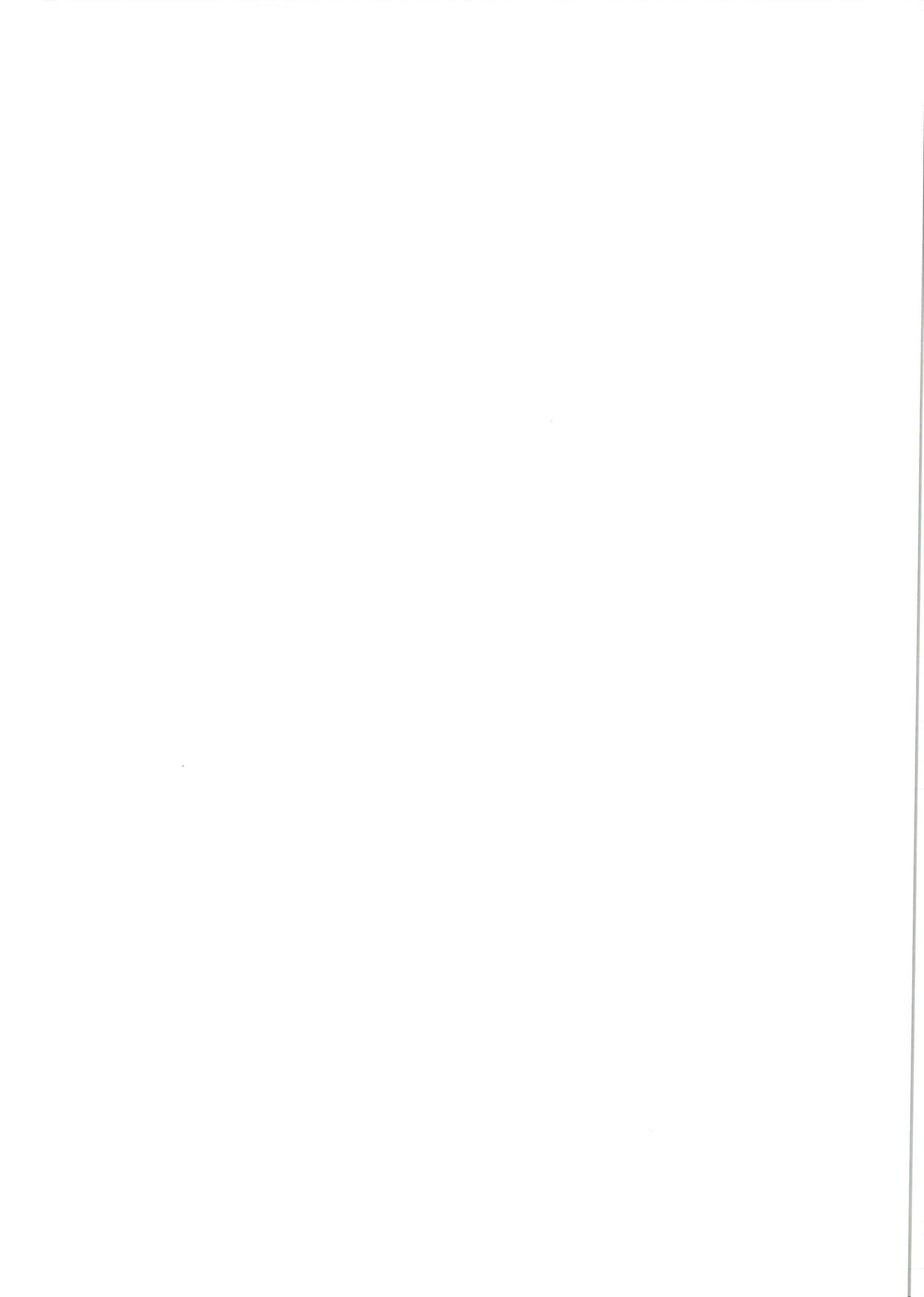
CONSEIL CONSULTATIF DE LA PERSONNES HANDICAPEE

NOM	ADRESSE	CONTACT	MAIL	TEL
Echevin	maison communale	Pascal FRESON	pfreson@evere.brussels	02/247 64 36
Echevine	maison communale	Véronique LEVIEUX	vlevieux@evere.brussels	02/247 62 15
Conseillère communale	Rue H. Van Hoorde, 5	Latifa BENALAL	benallal.latifa@gmail.com	0478/35.75.01
Conseillère communale	av. des Loisirs, 10/19	Véronique MBOMBO	mbombosylvie@yahoo.fr	0499/10.54.91
Conseillère communale	Rue de l'Equerre, 15	TSHIDIMBA	firyam.kaplan@gmail.com	0477/67.61.92
Conseillère communale	Rue L, Vandenhoven, 26	Ingrid HAELVOET	ingrid.haelvoet@skynet.be	0474/83.85.84
Participants	Avenue du Gibet 22/15	Myriam Sgaramella	myriamhs@hotmail.com	0477/56 66 70
ASBL HANDIJOB'PROJECT	Av. Elisabeth, 96/41 - 4800 VERVIERS	Mohamed El Hendouz	mohamed.elhendouz@handijobproject.be	0472/91 46 89
Passer le message à ton voisin asbl	Tuinbouw 23 – 1140 Evere		info@passelemessage.be	Tél : 0837/78.07.83
Renaitre	Rue Stroobants 48 c/d	Direction : Sabine Charlier Responsable commercial : Jean-Robert Blanchez	info@brochage-renaitre.be	Tel. +32 2 216 00 37 Fax +32 2 216 36 33
AMT CONCEPT	RUE A.RENOIR, 5/4	Merlin Gillard - Miguel Gerez	mgillard.amt@gmail.com	
COMENSIA	RUE DE KONINCK 40/24 - 1080 BXL	HARGOT Pierre	info@comensia.be	TEL 02 511 18 14
AVJ GERMINAL le SAS	R. F. Léger, 50/02 rue de la Marne, 85	Canfin Nicolas Dermience Christine	avgerminaladl@anl.be cdermience@lesas.be	02/726 36 99 - 0487/55 40 85 02/242 07 63
croix-Rouge Evere	rue de Paris 35	Hecq Xavier	presidence@croix-rouge-evere.be	0473/21 85 47
home Veldemans	av. J. Bordet, 132 A	Brisse Véronique	home.veldemans@mamaison-mijnhuis.be	02/726 95 02

APEDAF	Rue Picardie, 43		benoit Leclerc	info@apedaf.be	02/644 66 77 - 0472/58 82 13
AKSENT	rue de la Marne, 89			info@aksentvzw.be	02/245 77 90
CPAS Maison sociale	av. H. Conscience 83			slepoivre@cpasevere.brussels	02/240 60 70
Everecity	Av. Vermeylen, 58 1140 Evere		Daisy Aucquier	dauquier@everecity.be	
Prévention Evere	rue de Paris 114			prevention@evere.brussels	
Maison Médicale ST Vincent	rue ST.-Vincent 24			secretariat.mme@mmevere.be	02/215.17.75
ACCES and GO	Rue de la Fleur d'Oranger 1/213 - 1150 bxl		Emili Cohrs	ecohrs@accessandgo.be	02/772 18 95 ext 210 - 0473/580 660
Centre Francophone de la Langue des Signes asbl	Avenue du four à Briques 3A		Douidi Sabrina	cflsbelgique@gmail.com	02 478 14 48
Action sociale	maison communale		Alain Fol	afol@evere.brussels	02/247 63 36

Membres Conseil consultatif de la mobilité

Sabien Flamend	Zone de police	Sabine.Flamend@police.belgium.be
Benoît Blanpin	Zone de police	Benoit.Blanpiné@police.belgium.be
Gianni Tabbone	asbl Navetteurs	info@navetteurs.be
Liesbeth Indeherberge	1140/0	Liesbeth.indeherberghe@vrt.be
Mathieu Angelo	CAWaB	mathieu.angelo@cawab.be
Nino Peeters	Passe le message	nino@passelemessage.be
Miguel Gerez	AMT Concept	magmaybe12@gmail.com
Bernard Dehaye	Gracq	bernard.dehaye@gmail.com



Conseil consultatif de la mobilité

Réunion du 10 mars 2020

Présents :

Commune : R. CHAHID, D. CORDONNIER, P. FRESON, N. STENIER

Police : S. FLAMEND

STIB : A. COLLARD

GRACQ – les Cyclistes Quotidiens : B. DEHAYE

Passer le message à ton voisin : N. PEETERS

Cawab : M. ANGELO

Collectif 1140/0 : L. INDEHERBERGE , PH. LEBEAU

1. Présentation des projets de réaménagement de voirie :

a) Avenue L. Piérard :

Suite à une réunion, début janvier 2020, avec les riverains de l'avenue, le service mobilité a retravaillé le projet initialement proposé. Le but étant d'augmenter le nombre d'arbres dans l'avenue et de la sécuriser en y ajoutant un plateau ralentisseur de vitesse.

Ce plateau est plutôt long compte tenu des contraintes techniques liées notamment aux nombreux garages.

Concrètement, le projet a pour but de libérer de l'espace sur les trottoirs en proposant une largeur de 2 mètres et replantant les arbres dans la zone de stationnement ou dans les avancées de trottoirs. Une augmentation du nombre de traversées piétonnes de plain-pied est également prévue. Le bilan arbres est positif avec 9 arbres supplémentaires. Le nombre de places légales de stationnement reste inchangé (61), les emplacements PMR sont maintenus. La surface de végétation passera de 48 à 300m² avec entre-autre l'ajout de zones de plantations basses.

Les pavés Victor, revêtement de la voirie, seront remplacés par de l'asphalte.

Afin de récupérer de l'espace piéton tout en apaisant le trafic, il est suggéré de prolonger la courbe naturelle des virages en S (actuellement des coins à 90°). Ce qui permet d'élargir les trottoirs à ces endroits (sans limiter l'accès aux garages)

Les membres de la CCM demande à la commune de réfléchir à mettre en place un dispositif ralentisseur de vitesse également au niveau du double virage à 90° (« S »). Il y a déjà eu de graves accidents à cette endroit. Si un plateau n'est pas possible, il faut peut-être envisager un rétrécissement ponctuel de la voirie avec une priorité de sens (signalisation B19-B21). Une mise à sens unique de l'avenue en direction de la chaussée de Haecht est également envisagée, dans la mesure où celle-ci sert de raccourci à plus de 30 km/h pour éviter les files au feu du carrefour Haecht/Oud Kapelleke.

Si le chantier ne comprend pas l'avenue Louis Piérard dans sa globalité (il manque l'entrée de zone côté chaussée d'Haecht), une réparation des trottoirs est nécessaire sur

ce tronçon. Ils sont dans un mauvais état, de nombreux potelets sont cassés, notamment suite aux travaux des nouveaux immeubles dont les dégâts occasionnés sur les revêtements (pavés cassés ou déchaussés) piétons n'ont pas été réparés.

Un membre demande s'il n'est pas envisageable de créer un cheminement piéton qui suivrait la ligne des désirs dans le grand appendice engazonné, au carrefour avec l'avenue de l'Oud-Kapelleke. Une piste cyclable à travers cet appendice doit être envisagée. L'échevin des Travaux, D. Cordonnier, indique qu'il y a un projet à l'étude pour cette voirie et que la commune prend note de cette remarque.

b) Rue P. Mattheussens :

Suite à la construction de l'extension de l'école Everheide, il semblait important de sécuriser les abords de la nouvelle entrée de l'école.

La rue Mattheussens devrait avoir le statut de « rue cyclable », c'est-à-dire que les véhicules automobiles ne pourront pas y dépasser les cyclistes, ceci afin de sécuriser les cyclistes qui sont nombreux à emprunter cette rue pour se rendre à l'école ou en revenir. Une traversée piétonne sera créée avec des extensions de trottoirs au niveau de l'entrée de l'école. Les traversées au carrefour avec la rue P. Van Obberghen seront également sécurisées et mises aux normes d'accessibilité PMR.

Une écluse « à bus » est également prévue dans le projet, à la sortie de la rue H. Van Nerom. Celle-ci avait été décidée après concertation avec les habitants de la rue, fin 2018, en remplacement de la barrière qui y avait été placée, mais qui était régulièrement vandalisée. Le but étant d'empêcher l'accès par ce côté de la rue mais en laissant le passage possible pour les camions poubelles et les services de secours. Un éclairage spécifique y est prévu. Néanmoins, R. Chahid et P. Freson souhaitent en rediscuter avec les habitants avant de concrétiser cela.

Les membres de la CCM demandent d'être attentif à la hauteur de la végétation basse en amont des traversées piétonnes, qui peuvent constituer des masques de visibilité, et aux bordures de l'entrée de la rue H. Van Nerom pour le confort des cyclistes.

c) Rue de Picardie / rue F. Verdonck :

Étant dans une zone de revitalisation urbaine, c'est un projet subventionné. Le projet a pour but de créer un espace de convivialité en fermant le carrefour de la rue F. Verdonck et de la rue de Picardie à la circulation. La rue de Picardie reste ouverte à la circulation avec la création d'un plateau ralentisseur de vitesse. Le projet prévoit la création des différents jeux intégrés au sol et la plantation d'arbres autour desquels des bancs seront installés. La zone de rencontre sera séparée des zones de trafic automobile par des potelets, amovibles pour certains afin de garantir, de manière exceptionnelle, le passage aux véhicules de secours. Il est également prévu de démolir le mur du jardin de la maison de quartier pour l'ouvrir sur l'espace public à l'occasion de divers événements. Les traversées piétonnes au niveau de la rue de Picardie seront sécurisées et aux normes d'accessibilité PMR.

R. Chahid indique qu'à terme, il y a un projet de réaménager toute la rue de Picardie avec notamment des pistes cyclables séparées.

Les membres de la CCM font remarquer que les dalles de guidages ne se prolongent pas toutes jusqu'à l'alignement des façades ou sont manquantes et qu'il faut prévoir une fondation adaptée aux camions des services de secours.

La STIB demande qu'une concertation se fasse avec BELIRIS pour vérifier que non seulement le projet d'aménagement communal est compatible avec le projet envisagé pour les abords de la future station Tilleul, mais également avec ses mesures de chantiers (réorganisation des flux de circulation, mise en place de T-Bus, ...).

d) Avenue V. Van Gogh :

Il s'agit d'un projet de la STIB pour lequel un permis d'urbanisme a été délivré. Ce projet consiste en un percement de la berme pour permettre aux bus de rejoindre la bande la plus à gauche du boulevard Léopold III, pour tourner ensuite à gauche sur l'avenue J. Bordet.

Le projet inclut la création d'une écluse à bus, la mise aux normes du quai de l'arrêt de bus Van Gogh et l'aménagement d'oreilles de trottoir et d'une traversée piétonne, au carrefour avec l'avenue F. Léger.

Les membres de la CCM indiquent qu'il est nécessaire de prévoir des potelets pour protéger le SUL, au niveau de l'arrêt de bus. Les chauffeurs de bus devront veiller à céder le passage aux cyclistes venant du SUL, au niveau de l'écluse. La signalisation de zone 30 ne se trouve pas à l'entrée de l'avenue, il est placé quelques mètres plus loin. Il serait judicieux de le placer à l'entrée de la voirie. Il y a souvent un bus Kéolis stationné dans l'avenue, ce qui peut créer une situation dangereuse vu la largeur du véhicule.

Les associations PMR demandent à faciliter le parcours PMR entre la place de stationnement située juste avant l'arrêt de bus et le trottoir.

La STIB projette de concrétiser ce permis, courant de l'été 2020.

e) Rue Plaine d'Aviation/ avenue G. Van Leeuw :

Dans le cadre de la mise en place du Plan Directeur Bus, la STIB a demandé à la commune de mettre la rue en sens unique afin de garantir le passage des nouveaux bus articulés électriques. Une phase test d'un an est approuvée par le collège. Celle-ci a commencé au mois d'août 2019. Le bureau d'étude mandaté par la STIB devrait proposer un projet de réaménagement de façade à façade avant cet été.

Les membres de la CCM soulèvent la question du stationnement du côté de l'immeuble en construction : le stationnement des deux côtés de la rue ne permet pas le croisement des cyclistes et d'un bus. Or nous sommes sur un ICC et sur la Promenade Verte et il est donc primordial de maintenir un SUL de qualité. R. Chahid explique qu'auparavant, sur le terrain actuellement en construction, il y avait 80 places de stationnement sauvage. Une fois le

chantier terminé, il y aura un parking de 2 étages en sous-sol. Le niveau -2 sera ouvert aux riverains de la rue. Le stationnement en voirie pourra donc être supprimé. Le chantier doit se terminer fin 2020.

On évoque également la problématique du trottoir de gauche très étroit entre Van Leeuw et Renouveau. Il ne permet pas un passage aisé pour les piétons, inaccessible pour certaines PMR.

Dans la portion de la rue Plaine d'Aviation, entre Van Leeuw et Haecht, le croisement de deux véhicules est rendu difficile, surtout avec un véhicule large, avec des accrochages de rétroviseurs. Les membres de la CCM demandent la mise à sens unique de ce court tronçon en direction de la chaussée de Haecht, l'accès aux habitants de ce tronçon de rue depuis la chaussée de Haecht restant aisé via l'avenue Van Leeuw. La commune fera des contrôles.

2. Projet « Ville 30 »

La région va généraliser le 30 km/h à Bruxelles, en maintenant certains axes à 50km/h. La commune d'Evere est une des seules à déjà avoir formalisé sa position à ce sujet. La commune souhaite uniquement conserver la limitation à 50km/h sur le boulevard Léopold III, la chaussée de Louvain et l'avenue J. Bordet. La commune insistera à nouveau auprès de la Région afin qu'il y ait un projet qualitatif de réaménagement pour l'avenue J. Bordet.

D'importants réaménagements devront être faits par la Région dans l'avenue Cicéron et la rue de Zaventem afin de faire respecter le 30km/h tel que demandé par la commune et garantir la sécurité des abords de la nouvelle école. La commune souhaite que la signalisation de zone 30 soit maintenue aux abords d'école. La STIB demande que des mesures « Avanti » soient soutenues par la Commune sur l'avenue Cicéron (bandes bus, phasage des feux au profit des TC, ...), notamment, en perspective de l'extension de la ligne 63 vers l'avenue des Communautés, prévue en 2021.

3. Note d'orientation politique communale 2019-2021 : (Voir slides de la présentation).

4. Divers

a) Rue scolaire :

La commune souhaite instaurer la première rue scolaire au niveau de l'école La Source. Pour la mise en place et la pérennisation du projet, une bonne collaboration entre la commune, l'école, la police, et le comité des parents sera primordiale.

b) Coussin berlinois :

Il est important de veiller, à l'avenir, de ne pas placer les coussins au niveau d'un emplacement de stationnement ou en condamner le cas échéant. Lorsqu'il n'y a pas de véhicule stationné, certains automobilistes utilisent la zone de stationnement pour contourner les coussins.

c) Accessibilité pour tous :

Il est nécessaire que la commune prenne à bras le corps le problème de l'accessibilité. Proposition est faite d'organiser un « tour accessibilité » dans la commune avec les membres du CCM.
Dans ce sens, il est important que les bulles à verres soient accessible de plain-pied.

On évoque également la problématique du respect du stationnement pour personnes handicapées, qui pourra faire l'objet d'une présentation Q/R de la part de la Police lors d'un prochain CCM

d) Contrat Local de Mobilité :

Dans le cadre du Plan Good Move et à l'apaisement des quartiers, la commune a répondu à l'appel à candidature lancé par Bruxelles-Mobilité pour un Contrat Local de Mobilité (CLM) dans le but de travailler sur la maille délimitée par les axes Léopold III, Bordet, Louvain, Genève.

Les membres de la CCM attire l'attention sur l'importance de développer dès que possible des plans de circulation dans la future maille apaisée située entre le boulevard Léopold III et la rue Stroobants, afin de protéger la quiétude des quartiers du Bas-Evere et du Centre, où un important trafic de transit est causé par des conducteurs souhaitant éviter les files au carrefour Bordet/Haecht.

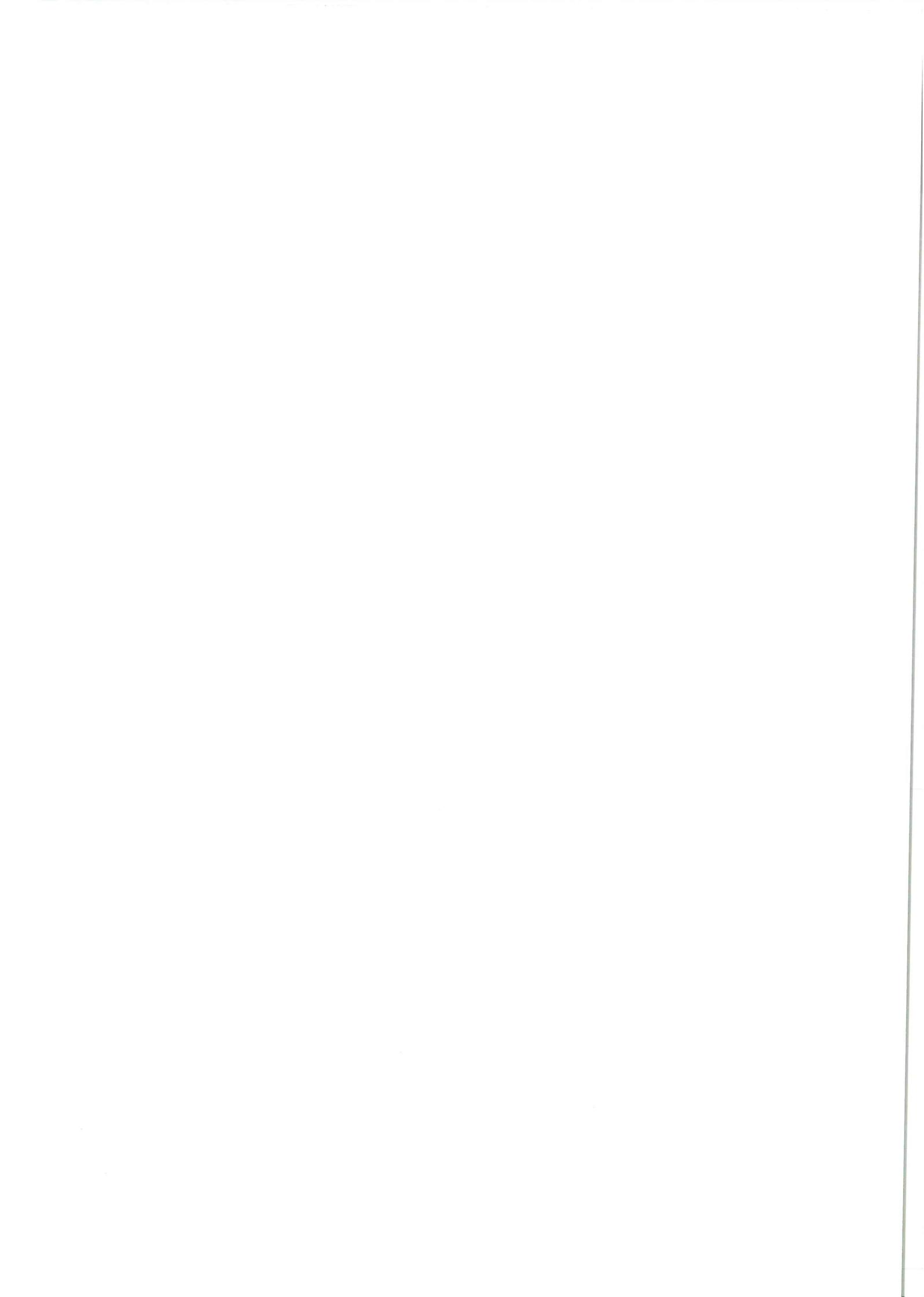
e) Marquages :

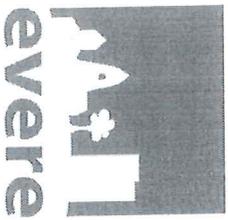
Une campagne de marquage est prévue au printemps. Si certains marquages ne sont pas rafraîchis ou sont manquants, il est utile de le faire savoir au service mobilité.

f) Fonctionnement du CCM

Le CCM se réunira minimum 4 fois par an. Les membres sont libres de suggérer au service mobilité les points qu'ils souhaiteraient voir inscrire à l'ordre du jour des prochaines réunions.

La prochaine réunion devrait avoir lieu fin juillet.





CCM EVERE

11 mars 2020

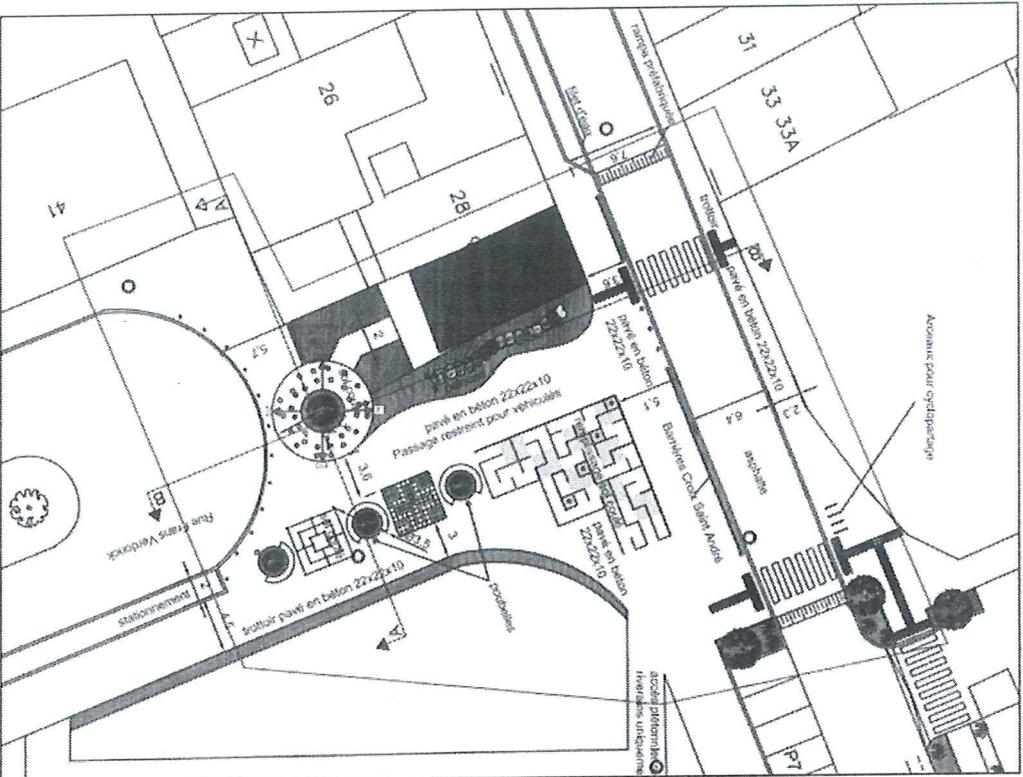
1. Présentation des projets de réaménagement de voirie
2. Implémentation de la zone 30 (Projet « Ville 30 »)
3. Déclaration de politique général en matière de mobilité
4. Échange d'avis, propositions autour de la mobilité à Evere

1. Présentation des projets de réaménagement de voirie

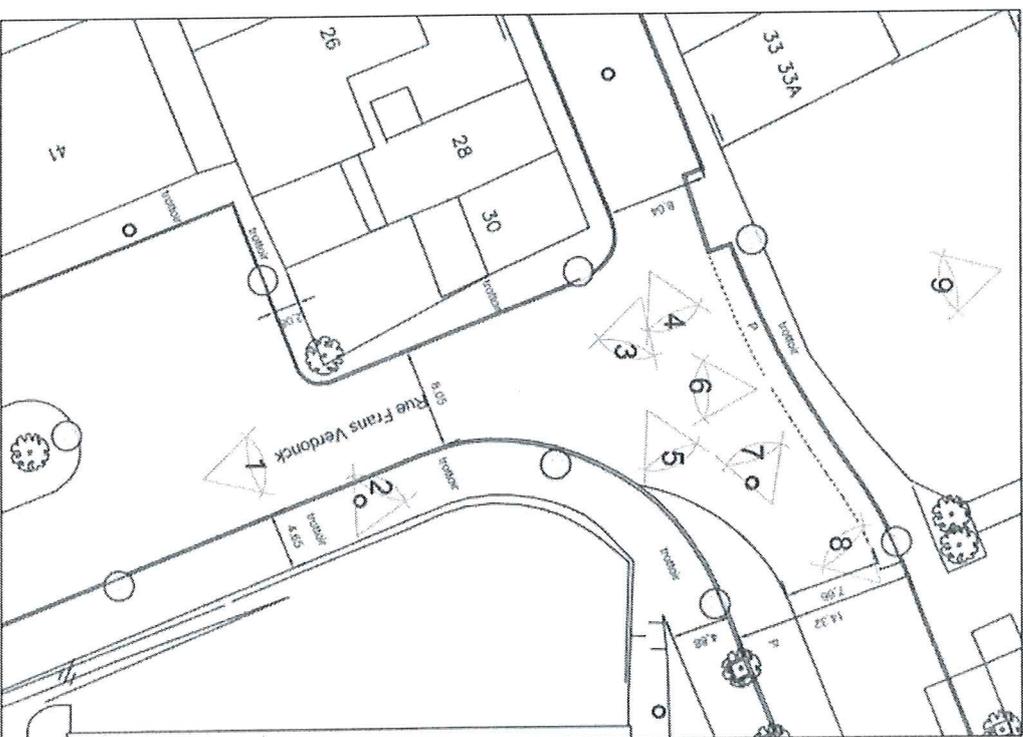
a) Projets de la commune:

- Avenue Louis Piérard
 - Rue Pierre Mattheussens
 - Rue Frans Verdonck/ rue de Picardie
 - Avenue de l'Oud-Kappelleke
- a) Projets STIB
- Avenue Vincent Van Gogh
 - Rue Plaine d'Aviation et avenue Guillaume Van Leeuw

Rue F. Verdonck / rue de Picardie



SITUATION PROJETEE / GEPROJECTEERDE SITUATIE 1/200

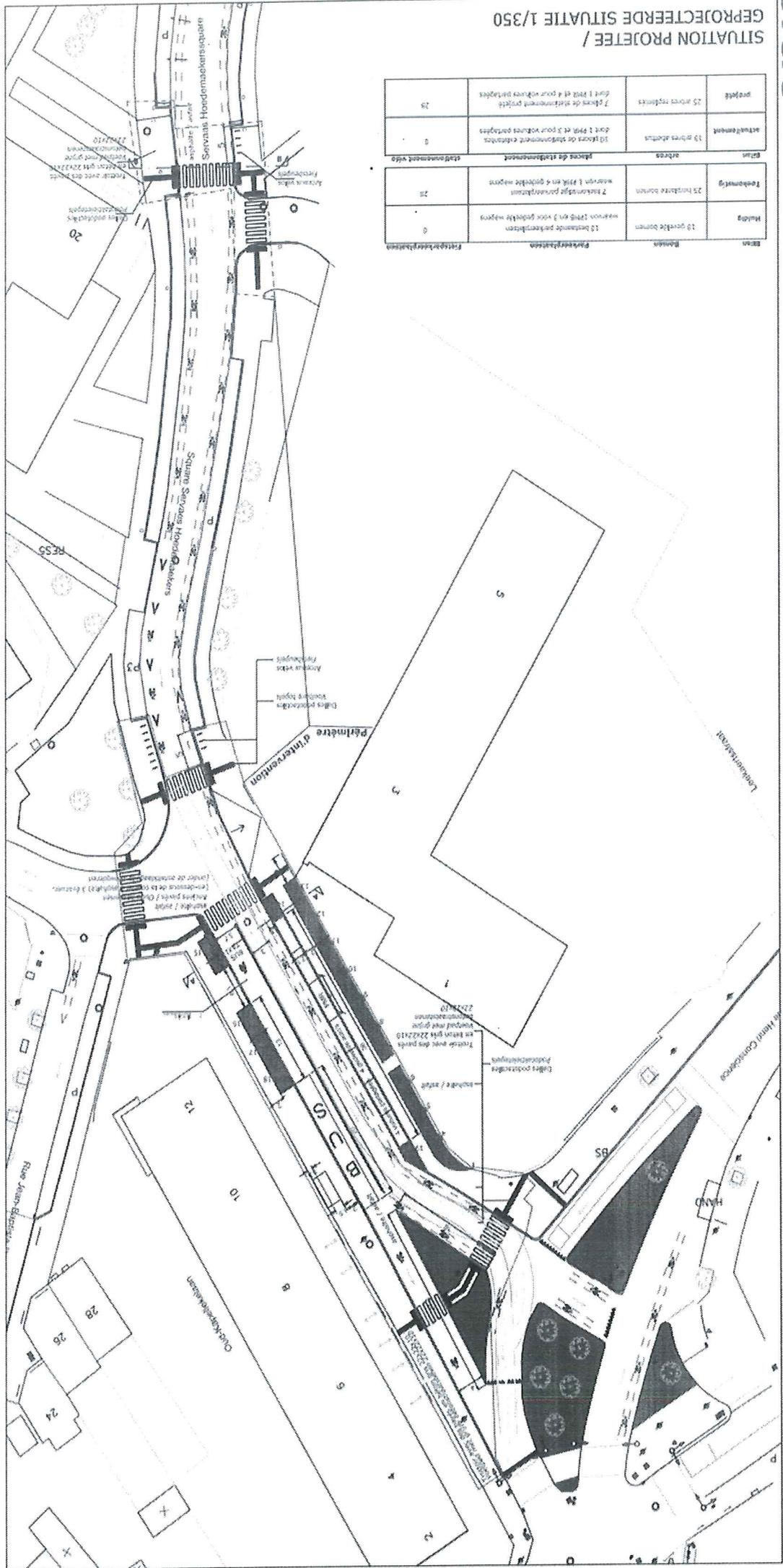


SITUATION EXISTANTE / BESTAANDE SITUATIE 1/200

Avenue de l'Oud-Kappelleke

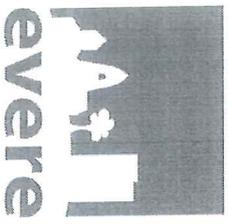
SITUATION PROJETEE / GEPROECTEERDE SITUATIE 1/350

Branche		Plantings	
Planting	10 geparde bomen	12 bestemde parkerplaatsen	18 bestemde parkerplaatsen
Teekening	25 houtbare bomen	2 woonrijpe parkerplaatsen	2 woonrijpe parkerplaatsen
Gras	10 m² gras	10 m² gras	10 m² gras
Andere	10 m² andere	10 m² andere	10 m² andere
Totaal	10 m²	10 m²	10 m²



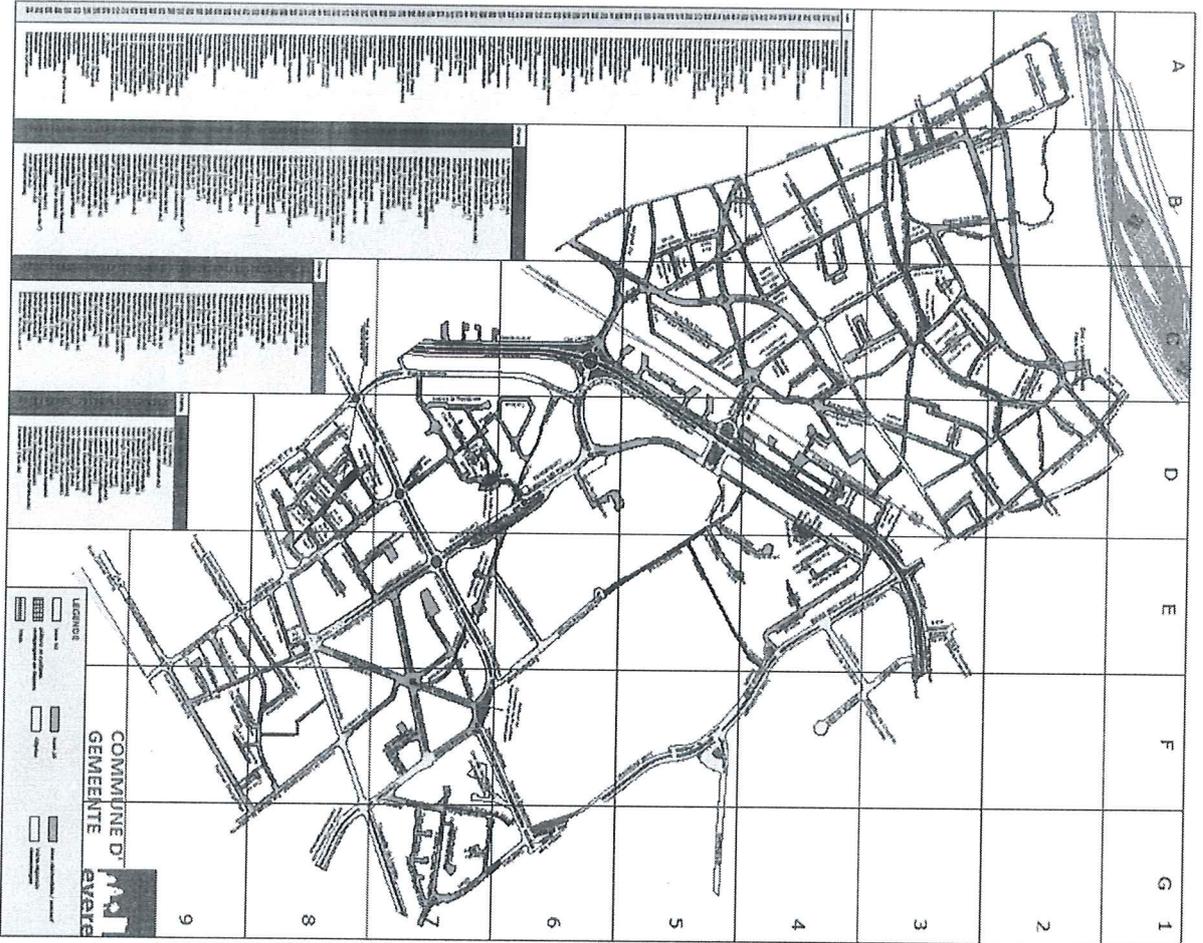
Rue Plaine d'Aviation / Avenue G. Van Leeuw (STIB)

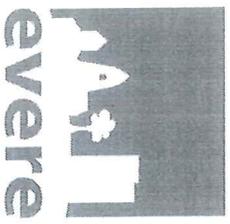
- Plan directeur bus (lignes 45 et 64)
 - ⇒ bus articulés électriques
- Pour assurer la desserte de la place de la paix
 - ⇒ Mise en sens unique
- Phase test d'un an décidée par le Collège
- Bureau d'étude mandater par la STIB pour un réaménagement complet



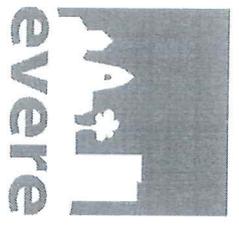
2. Implémentation de la zone 30 (Projet « Ville 30 »)

- Depuis décembre 2018, plus de 90% des voiries d'Evere sont en zone 30
⇒ Mise en zone 30 de toutes les voiries communale situées entre les 2 voies de chemins de fer.





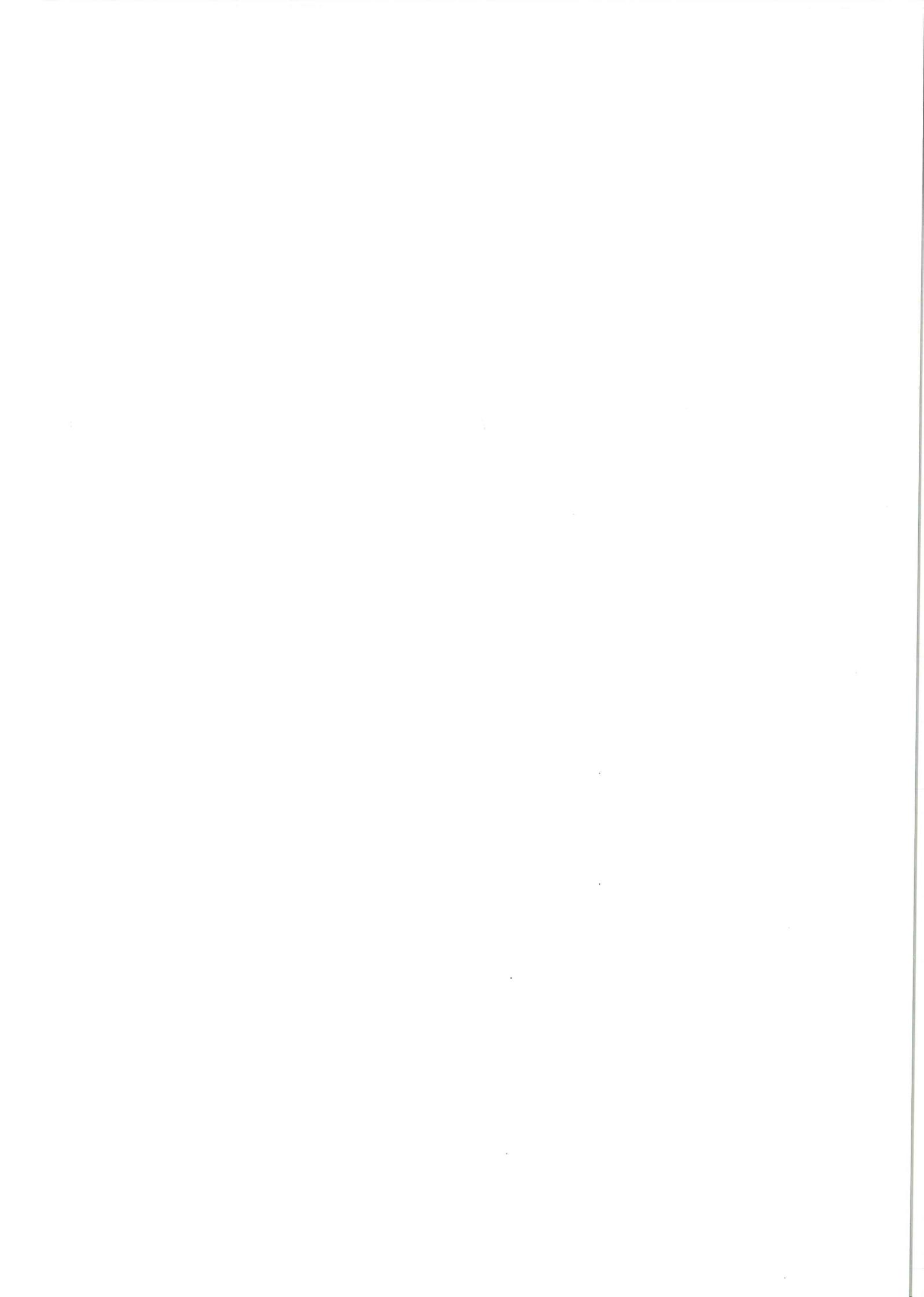
- **Projet Ville 30**
 - ⇒ **Ambition de régionale de mettre la majorité des voirie en zone 30**
 - ⇒ **Dès le 01/01/2021**
 - ⇒ **Position de la commune :**
 - ✓ **Toutes les voiries communales limitées à 30km/h**
 - ✓ **Avenue Cicéron et rue de Zaventem également limitées à 30km/h**
 - ✓ **Aménagements en conséquence de la chaussée d'Haecht**



Overzicht leden Adviesraad

Organisatie	Naam	Voornaam	email
Voorzitter	Vandenhoute	Hilde	vandenhoute.hilde@gmail.com
Bibliotheek Herman Terlinck	Van Cauter	Sarah	svancauter@evere.brussels
Brede School	Oyen	Ragna	ragna.oyen@vfgc.be
Everna	Sooghen	Marie	marie.sooghen@vfgc.be
Curieus	Debeuckelaere	Katrien	kdcurieus@gmail.com
Davidfonds Evere en Haren	Vanbellingen	François	fvanbellingen@brutele.be
A.P. Close-Up Evere	Certyn	Roger	roger.certain@skynet.be
Ever ladies	El Makdouri	Nadia	chasawa@hotmail.com
Ever ladies	Chihab	Amina	amina.chihab@gmail.com
K. H. Sinte-Cecilia	Schepens	Robert	schepensrobert@hotmail.com
Jeannekes boys & girls	Vanvossel	Marc	marc.vanvossel@skynet.be
Beheerraad bib	Reymenants	Stef	stef.reymenants@me.com
Deskundige	Dietz	Suzy	suzannedietz47@gmail.com
Schepen Van Cultuur	Raets	Martine	mraets@evere.brussels
Cultuurbeleidscoördinator	Meulders	Carine	cmeulders@evere.brussels

Baroepskrachten
 Deskundigen
 Vrijwilligers
 Zonder stem





Service Action sociale
Dienst Sociale actie
Alain Fol
afol@evere.brussels
tél. 02 247 63 36
fax 02 242 50 84

Annexe (6)

NOTE A :
NOTA AAN :

date 10/12/2020
référence evere – AS/AF/
concerne Conseil Consultatif de la Personne Handicapée – PV réunion visioconférence du
annexe 09/12/2020 – 18h30

Présent : Pascal Freson (Echevin), Myriam Sgaramella, Véronique Brisse (home et centre de jour Veldemans), Martine Gooskens (AVJ Germinal), Mohamed Elhendouz (asbl Handijobproject), Véronique Mbombo Tshidimba, (Conseillère communale), Alain Fol (Action sociale).

Excusés : S. Lepoivre (CPAS), N. Peeters (asbl passe le message)

A l'ordre du jour :

1. Accueil par l'Echevin de l'Action sociale
 2. Présentation des participants
 3. Dénomination du Conseil consultatif
 4. Logo du Conseil consultatif
 5. Organisation des travaux et règlement
 6. Charte de l'inclusion
 7. Divers.
-

1. Accueil par l'Echevin de l'Action sociale

Monsieur Freson souhaite à tous la bienvenue dans ce nouveau CCPH et demande à M. Fol de donner un bref historique du CCPH d'Evere. Le CCPH a été créé en 2004 et à fonctionner jusqu'en 2010, ou il s'est arrêté faute de participant.



La dernière initiative notable a été son intervention dans la réalisation de la rampe d'accès pour PMR au bâtiment de la Poste chée d'Haecht.

2. Présentation des participants

« tour de table » afin que chaque participant se présente.

3. Dénomination du Conseil Consultatif

Après consultation et discussion, il a été décidé de conservé la dénomination actuelle : Conseil consultatif de la "Personne Handicapée pour donner une image claire de ce qu'est le domaine d'activité du conseil.

Le débat s'est étendu aux incivilités notamment liées à l'utilisation par des usagers non titulaire de la carte PMR, des emplacements de stationnement réservés et également aux usages frauduleux de la carte de stationnement.

4. Logo du Conseil consultatif

3 logos ont été présentés, celui retenu est le « pac man » auquel sera ajouté un « ? » dans la partie blanche.

5. Organisation des travaux et règlement

Dans un souci d'efficacité et de rapidité, les convocations seront envoyées par mail et les réunion se feront en visio conférence en conservant cependant une réunion en présentiel 1 X par trimestre.

Mme. Véronique Mbombo Tshidimba, assurera la présidence en cas d'absence de M. Freson.